



24 MOIS DE SPÉCIALISATION EN ALTERNANCE POUR :

- Participer à la gestion et l'animation d'un point de vente.
- Mener des missions commerciales et des projets de développement de l'Unité Commerciale.
- Assurer l'équilibre d'exploitation et la gestion des ressources humaines.

BTS MUC

Management des Unités Commerciales

LES MÉTIERS PRÉPARÉS

- Manager de rayon
- Directeur adjoint de magasin
 - Responsable d'agence
 - Chef de secteur
 - Chef de caisse
 - Chargé de clientèle
- Conseiller commercial
- animateur des ventes

4

AXES

MANAGEMENT DE L'UNITÉ COMMERCIALE

- Planifier et organiser des actions commerciales
- Piloter l'Unité Commerciale
- Appliquer la politique RH de l'entreprise

GESTION & ANIMATION DE L'OFFRE

- Concevoir une zone de chalandise
- Gérer les produits au sein d'un linéaire
- Mobiliser l'équipe autour d'un projet
- Mettre en place un rayon attractif
- Assurer la gestion courante de l'U.C.
- Gérer les investissements

GESTION DE LA RELATION CLIENT

- Développer le portefeuille client
- Répondre au mieux aux attentes
- Mener des actions de fidélisation
- Évaluer des performances commerciales

GESTION DES RISQUES

- Participer à :
 - la gestion des risques informatiques
 - la protection des personnes
 - à la gestion des risques financiers



BTS MUC

Management des Unités Commerciales

DIPLÔME

Brevet de Technicien
Supérieur de niveau III
(BAC + 2) :

**BTS Management
des Unités Commerciales**

DURÉE DE LA FORMATION (À TITRE INDICATIF)

Contrat de 24 mois en alternance :
1 semaine au CFA
1 semaine en entreprise

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un BAC ou d'une certification de niveau IV.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Salariés : sous réserve d'une prise en charge

LES PUBLICS ÉLIGIBLES

- Personnes de moins de 31 ans
- Demandeurs d'emploi inscrits ou non auprès de Pôle Emploi
- Salariés d'entreprise (CIF, Période de Professionnalisation...)

LES DÉROGATIONS (APPRENTISSAGE)

- Au delà de 30 ans (créateur d'entreprise ou travailleur handicapé)
- Possibilité d'accueillir en période hors cycle